



formation du 27 février 2020

BOIS ENERGIE ET COMMANDE PUBLIQUE

| | |
|----------------------------------|---|
| <u>Organisme de formation</u> | IFFC 13 rue du Général Bertrand 75007 PARIS |
| <u>Lieu de la formation</u> | DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes Site de Lyon 165 rue Garibaldi Salle 127 69401 LYON Cedex 03 PENSEZ A EMMENER UNE PIECE D'IDENTITE |
| <u>Contact IFFC</u> | Isabelle Vergne, chargée de mission formation, 06 78 57 34 98 Isabelle.verge@communesforestieres.org |
| | <i>☞ Contacter Isabelle VERGNE pour toute question relative à la formation ou aux possibilités d'adaptation aux personnes en situation de handicap.</i> |
| <u>Date :</u> | 27 février 2020, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h |
| <u>Durée :</u> | 7 heures de formation. |
| <u>Coût pédagogique :</u> | 200 € TTC / personne pour un jour de formation. L'IFFC est une association et ne perçoit pas la TVA Les frais de repas sont à la charge de chaque participant. |
| <u>Objectif général :</u> | Introduire le bois local dans la commande publique |
| <u>Objectifs opérationnels :</u> | A l'issue de la formation, les participants seront capables de <ul style="list-style-type: none">- Identifier les points de vigilance dans un document de consultation (approvisionnement bois)- Préconiser des éléments à y introduire- Argumenter leurs propositions en étant sûrs de leur validité |
| <u>Formatrices :</u> | Laure Ferrier (directrice UR Normandie et référente Bois énergie) et Hélène Jimenez (chargée de mission bois énergie UR Occitanie depuis 9 ans) |
| <u>Intervenant :</u> | Cédric Cibiel (juriste, Idemios- travaille avec la Fédération depuis 3 ans) |
| <u>Public visé :</u> | Salariés 'bois énergie' du réseau des Communes forestières |
| <u>Pré requis :</u> | Aucun |
| <u>Règlement intérieur :</u> | Disponible sur demande et sur http://www.fncofor.fr/formations-proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5_3185.php |
| <u>Méthode pédagogique :</u> | Apports théoriques et échanges. Exercices pratiques |
| <u>Attestation</u> | Une attestation de participation sera transmise après la formation |



formation du 27 février 2020

BOIS ENERGIE ET COMMANDE PUBLIQUE

| | |
|---------------------|---|
| <u>Evaluation</u> : | Evaluation à chaud par les stagiaires en fin de stage |
| <u>Inscription</u> | 20 février 2020 auprès de isabelle.vergne@communesforestieres.org . Au-delà de cette date, les demandes seront étudiées au cas par cas. |
| <u>Annulation</u> | En cas d'annulation de la formation, les personnes inscrites seront informées par mail |

PROGRAMME

1. Introduction et présentation du programme et des objectifs
2. Les étapes d'une consultation de commande publique
3. Introduire des notions de bois local, bois certifiés dans un marché public d'approvisionnement en bois énergie
 - Les points clé sur une consultation de commande publique pour introduire les notions de bois local ou de bois certifié
 - Les arguments à utiliser pour les introduire et leur validité juridique
 - Repérage des points de vigilance et échange
 - Exercices pratiques
4. Les points de vigilance dans les marchés publics pour les installations de chauffage collectif au bois
 - Les points clé sur une consultation de commande publique pour du matériel de chauffage collectif au bois
 - Repérage des points de vigilance et échange
5. Conclusion.